• (1230)

M. Clark (Yellowhead): Je trouve certes logique de parler de cette question et de tenter de la résoudre, monsieur le Président. Nous avons toujours cru que ce genre de politique serait de rigueur. Mais si je ne m'abuse, le député a dit que si cette question n'était pas résolue au début des négociations, il faudrait alors les suspendre.

M. Broadbent: Les négociations sur le libre-échange et non pas celles sur d'autres sujets.

M. Clark (Yellowhead): Le député a parlé du libre-échange. Est-ce à dire que les pourparlers que les négociateurs canadiens et américains ont entrepris pourraient néanmoins progresser sur divers autres aspects commerciaux, peu importe que nous ayons ou non réussi à obtenir ce qui fait l'objet de sa proposition? Est-ce bien le sens de sa motion?

M. Broadbent: Monsieur le Président, je n'ai pas tout à fait saisi le sens de la dernière question du ministre, mais je vais tenter de m'expliquer. J'ai voulu dire, au nom de mon parti, que nous aurions dû trancher en premier lieu les questions bilatérales pour nous en débarrasser. Deuxièmement, les deux pays doivent poursuivre, comme ils le font depuis longtemps, leurs discussions tendant à améliorer nos ententes commerciales, afin que chacun y trouve son compte. Troisièmement, pour les motifs que j'ai exposés dans mon discours et que j'ai souvent invoqués antérieurement, nous nous opposons à ce que le libre-échange serve, pour des raisons historiques, de carte blanche dans tous les domaines. Quatrièmement, dans les secteurs où les discussions visent le libre-échange, il importe quant à moi que les deux parties, pour éviter de perdre leur temps, s'entendent d'abord sur un mécanisme qui interdise l'imposition unilatérale de droits compensateurs dans ces secteurs. Si nous n'obtenons pas cette entente, ainsi que je l'ai dit dans mon discours, nous rendrons de forts mauvais services à nos compatriotes. Si nous obtenons le libre-échange dans d'autres secteurs qui nous intéressent mais que les États-Unis conservent leur pouvoir d'intervention unilatérale, ils pourront s'en prévaloir à leur guise pour nous écraser. N'est-il pas crucial, selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de régler cette question avant d'aborder celle du libre-échange dans toute une gamme de secteurs?

M. Clark (Yellowhead): Je crois comprendre maintenant, monsieur le Président, ce qu'on nous propose. A mon avis, il est crucial de débattre ces questions et de chercher, dans le cadre des négociations sur le commerce, à faire modifier certains mécanismes dont les États-Unis disposent, tout comme ce pays réclamera à son tour que nous changions certains des nôtres. Un accord sur cette question complexe ne devrait pas constituer une condition préalable à la poursuite des négociations.

M. Johnston: Monsieur le Président, ma question concerne les mesures prises hier, c'est-à-dire l'imposition de droits sur divers articles. J'essaie de saisir la stratégie sur laquelle repose Les subsides

cette initiative. D'après la déclaration ministérielle et les observations que j'ai lues, l'intervention tend pour ainsi dire à mettre fin au harcèlement, à attirer l'attention des Américains sur la déclaration de Québec, ainsi que le ministre l'a dit, et à leur envoyer le message suivant: «Sachez, messieurs, que la partie se joue à deux et que ces interventions doivent cesser car, de toute évidence, nous sommes capables mutuellement de nous faire du tort».

En faisant cela, et le ministre l'admet, nous forçons les Canadiens à payer plus cher, nous créons une atmosphère de représailles qui n'est guère favorable aux négociations. Je présume que cette mesure a été prise de préférence à une autre. A mon sens, nous aurions dû négocier directement avec les Américains. Le premier ministre (M. Mulroney) aurait pu dire au président: «Écoutez, vous avez imposé un tarif de 35 p. 100. Évitez tout harcèlement. De part et d'autre, nous ne devrions rien faire tant que les négociations sont en cours.» N'aurait-il pas été préférable d'adopter cette attitude que d'imposer des tarifs dont le consommateur canadien va écopper et qui, à mon avis, vont envenimer la situation à ce moment critique?

M. Clark (Yellowhead): Bien sûr, monsieur le Président, les mesures annoncées hier par le ministre des Finances vont coûter quelque chose, comme c'est le cas de celles que le président des États-Unis a prises jeudi dernier. Les consommateurs des deux côtés de la frontière font les frais des mesures protectionnistes. On ne devrait pas adopter cette ligne de conduite. Nous pensions nous être entendus à ce sujet à Québec, et nous sommes disposés à tout faire pour inciter les Américains à respecter cette entente.

Le député demande si nous avons étudié d'autres options, entre autres les instances directes à l'administration américaine. Oui, depuis le début de ces incidents il y a 10 jours, nous avons soumis des instances directes aux Américains: à deux reprises, j'ai parlé au secrétaire d'État, M. Shultz, et nous nous sommes rencontrés une fois, le premier ministre a communiqué avec le président, et nos représentants officiels ont eu des entretiens.

En fait, après avoir examiné la situation très attentivement et décidé de nous montrer fermes, nous avons constaté que la politique et la loi américaines imposent des contraintes telles que le président ne reviendra probablement pas sur sa décision. Pour toutes sortes de raisons, la meilleure chose que le gouvernement canadien pouvait faire était d'imposer des sanctions économiques.

Autre fait à noter, et tout le monde le sait, quel que soit le problème le Canada peut difficilement soulever l'opinion publique américaine de la même façon que les États-Unis suscitent l'intérêt du public canadien quand ils prennent des mesures. Cela fait partie de nos rapports. Quand les Américains font quelque chose qui nous touche directement, comme c'est le cas de ces tarifs, ils sont probablement étonnés de la réaction des Canadiens. Il est très important que nous réagissions fermement pour éviter que cela ne se reproduise.